Flash' infos
écoles, collèges

Rythmes, formation, conditions de travail : le ministre doit répondre.
Pour la réussite des élèves, les enseignants réclament une priorité au primaire concrète et lisible .

Semaines d'actions dès le 4 Novembre

AGISSONS TOUS ENSEMBLE pour obtenir les changements nécessaires : baisse des effectifs, réduction du temps de travail et temps supplémentaire pour travailler en équipe, programmes adaptés, RASED implantés et développés partout, formation continue sur temps de travail, augmentation salariale, baisse des obligations de service.....

Dans le Val de Marne : Une audience a été demandée à la DASEN

Le Conseil Syndical du SNUipp-FSU 94 appelle à la grève du 14 Novembre dans la perspective de construire une grève nationale de toute la profession début décembre pour imposer enfin

l'abrogation et la réécriture du décret

pour obtenir une véritable refondation de l'école

Rassemblement le 20 novembre au Ministère

RIS dans tout le département (voir page 4)

Syndicat National Unitaire
des Instituteurs, Professeurs des écoles et PEGC du Val-de-Marne
SNU*ipp*-FSU 94 : *11-13 rue des Archives – 94000 Créteil*
Tél : 01.49.56.97.10 - Fax : 01.49.56.97.20- Port. : 06 33 92 90 10
*Courriel : snu94@snuipp.fr - Site : **www.94.snuipp.fr***

Sommaire

p 1: édito
p 2 et 3 : affichette centrale
p 4 : **les RIS**
Encart :
Bulletin d'adhésion

Créteil

PRESSE
DISTRIBUÉ PAR LA POSTE

Bulletin du SNUipp-FSU 94
6 novembre 2013
Supplément au n°88
Directeur de publication : Marc Frigout
CCP 1015 S 07646
ISSN 12490695
Prix du n° : 1,5 €
Dispensé de timbrage
Routage 206
Port payé CRETEIL RP
Imprimé par nos soins

La priorité au primaire doit se traduire par des actes!

Les difficultés liées à la mise en œuvre de la réforme des rythmes scolaires écrasent toutes les autres mesures pour l'école primaire.
Notre école a besoin d'un cap clair et de priorités lisibles.
Nous demandons la réécriture du décret des rythmes scolaires.
Nous demandons la mise en œuvre d'une formation continue pour l' heure absente de la « refondation ».
Nous demandons un budget ambitieux pour la rentrée 2014 afin de faire baisser les effectifs, de déployer le dispositif « plus de maitre que de classes », de réimplanter les RASED …
Nous demandons l'amélioration des conditions de travail .Il faut mettre fin aux sollicitations administratives incessantes. Notre travail doit être au service de l'action pédagogique pour nos élèves. Pour cela, nous devons pouvoir avoir la confiance de notre hiérarchie . Nous sommes des professionnels de l'éducation.

Le SNUipp-FSU 94 appelle les collègues à se réunir

en Assemblées Générales de grève

le 14 Novembre dans toutes les communes

Grève du 14 Novembre : quelques éléments de contexte

Tous les recteurs ont du choisir une journée de « rattrapage » (pré-rentrée). Dans la quasi-totalité des académies, ce jour se fera le 13 Novembre, contrairement à l'académie de Créteil qui le fera le 11 juin.
Ainsi, dans de nombreux départements où le 13 novembre est un jour travaillé, le SNUipp-FSU appelle avec d'autres organisations syndicales (SUD, CGT, parfois FO) à une journée de grève pour dénoncer le décret Peillon sur les rythmes scolaires et ce rattrapage qui aurait pu être une journée banalisée pour répondre aux nouvelles demandes institutionnelles (programmes, éducation prioritaire…….). Seule l'intersyndicale parisienne avait choisi le 14 Novembre (13 novembre banalisé pour Paris).
C'est pourquoi dans le cadre de la quinzaine nationale d'actions (audience DASEN, rassemblements, pétition, motions, RIS, AG…….), le SNUipp-FSU 94 a décidé d'appeler à la grève, comme à Paris, le 14 Novembre.

POUR LA RÉUSSITE DES ÉLÈVES

Monsieur le ministre, des discussions doivent s'ouvrir pour qu'un nouveau décret sur les rythmes conjugue adhésion, adaptation et égalité. Nos besoins professionnels et conditions de vie personnelle doivent être pris en compte.

Notre métier doit retrouver du sens avec une vraie formation continue, nos conditions de travail doivent s'améliorer avec des moyens, du temps et de la confiance.

CONDITIONS D'ENSEIGNEMENT DÉGRADÉES

ça suffit ! Le seuil de tolérance est dépassé !

- malgré des créations de postes, **les effectifs dans les classes n'ont pas diminué**, des remplacements ne sont pas assurés : des stages de formation sont annulés, la maternelle est oubliée, des autorisations d'absence sont refusées...
- la **scolarisation des élèves en situation de handicap** s'effectue trop souvent sans moyens d'accompagnement suffisants, sans réelle formation des enseignants...
- l'institution n'apporte pas l'aide nécessaire aux écoles qui se retrouvent démunies avec des élèves en « *rupture* », pas disponibles pour les apprentissages
- la course au temps : **le temps manque** déjà pour rencontrer les parents, travailler en équipe, préparer sa classe et on nous charge la barque avec les projets à rédiger pour la moindre sortie, les formulaires pour les APC, une mauvaise organisation de la consultation sur les programmes...
- et pour les directrices et directeurs d'école, la **coupe est pleine** !

Nous demandons :

Un budget plus ambitieux pour faire baisser les effectifs, développer les Rased, notre « *plus de maîtres que de classes* », la scolarisation des moins de 3 ans, la formation continue... et permettre de libérer trois heures pour la concertation et le travail en équipe.

HALTE AUX INJONCTIONS !

et aux contrôles tatillons !

- **APC : la liberté n'est pas toujours laissée aux équipes.** Le contenu est assimilé à de l'AP, il faut en rendre compte de façon aussi tatillonne et chronophage que précédemment, trop souvent les mairies en imposent le timing...
- **Remplaçants** : dans certains départements, les Dasen imposent des obligations de service non réglementaires.
- **Contrôles et demandes incessantes** : calendrier annuel des 108h, tableaux de bord inutiles exigés (enquêtes lourdes, stages obligatoires de LV), dossiers préparatoires à l'inspection très lourds à remplir...
- Le rattrapage du lundi 2 septembre, le mercredi 13 novembre ou le 11 juin, pour que les élèves aient 36 semaines pleines et entières de classe, apparaît comme **la journée de trop** dans ce contexte de dégradations des conditions de travail.

Nous demandons :

La fin du caporalisme et des injonctions hiérarchiques : les enseignants doivent pouvoir travailler en confiance !
Les 108h laissées à libre disposition des équipes (contenus, organisation....) pour utiliser ce temps pour la réussite des élèves et l'amélioration du fonctionnement des écoles.

RYTHMES : RÉÉCRIRE D'URGENCE !

La réforme des rythmes se met en place de manière très différente selon les écoles. Dans trop d'endroits, il y a de **fortes difficultés objectives** qui nécessitent des améliorations et des remises à plat :

- périscolaire qui prend le pas sur le scolaire
- occupations imposées de salles de classe
- organisation non pensée pour la maternelle (repères spatiaux temporels, temps de sieste, missions des ATSEM...)

Dans les écoles qui doivent passer à 4,5 jours en 2014, **l'inquiétude est forte chez les enseignants** de se voir imposer une organisation non concertée et sans leur accord.

Nous demandons :

La réécriture complète du décret pour permettre des organisations autres que celles contraintes par le décret (un mercredi libéré sur trois, demi-journées libérées, possibilité de dérogation pour quatre jours avec réduction des périodes de vacances,...) et la réelle prise en compte de l'avis du Conseil d'école.

Réunions d'Informations Syndicales :

- **Mercredi 13 Novembre** : **Maisons Alfort** à l' Ecole élémentaire Charles Péguy : 9h à 12h
  Créteil : Ecole élémentaire Gaspard Monge 9h à 12h

- **Samedi 16 Novembre** : **Ivry** Ecole Primaire Guy Moquet, 28 Rue Mirabeau : 9h à 12h

- **Samedi 23 Novembre** de 9h à 12h :
  - **Choisy :** Elémentaire Langevin
  - **Fontenay** : Ecole Elémentaire Henri Wallon
  - **Alfortville :** Elémentaire Victor Hugo

- **Samedi 30 Novembre** de 9h à 12h : **Fresnes,** Ecole Primaire Barbara

Réunions d'Informations syndicales thématiques :

Changer de département :
* Réunion d'information syndicale **Mercredi 13 Novembre de 9h à 12h à la Maison Départementale des Syndicats de Créteil**

Partir Enseigner à l'étranger :

- Réunion d'Information Syndicale **Mercredi 27 Novembre de 9h à 12h à la Bourse du Travail de Paris Salle Eugène Varlin**

Document à transmettre à votre IEN avant la RIS

Nom : .....

Prénom :.....

Affectation :.....

Monsieur ou Madame l'IEN,

Je vous informe que conformément aux textes régissant l'exercice du droit syndical, je participerai à la demi-journée d'information syndicale organisée par le SNUipp-FSU 94, le ..... 2013 de 9h à 12h, à .....

Je vous prie d'agréer, Monsieur l'Inspecteur, Madame l'Inspectrice, l'expression de ma considération.

Fait le : .....

Signature :